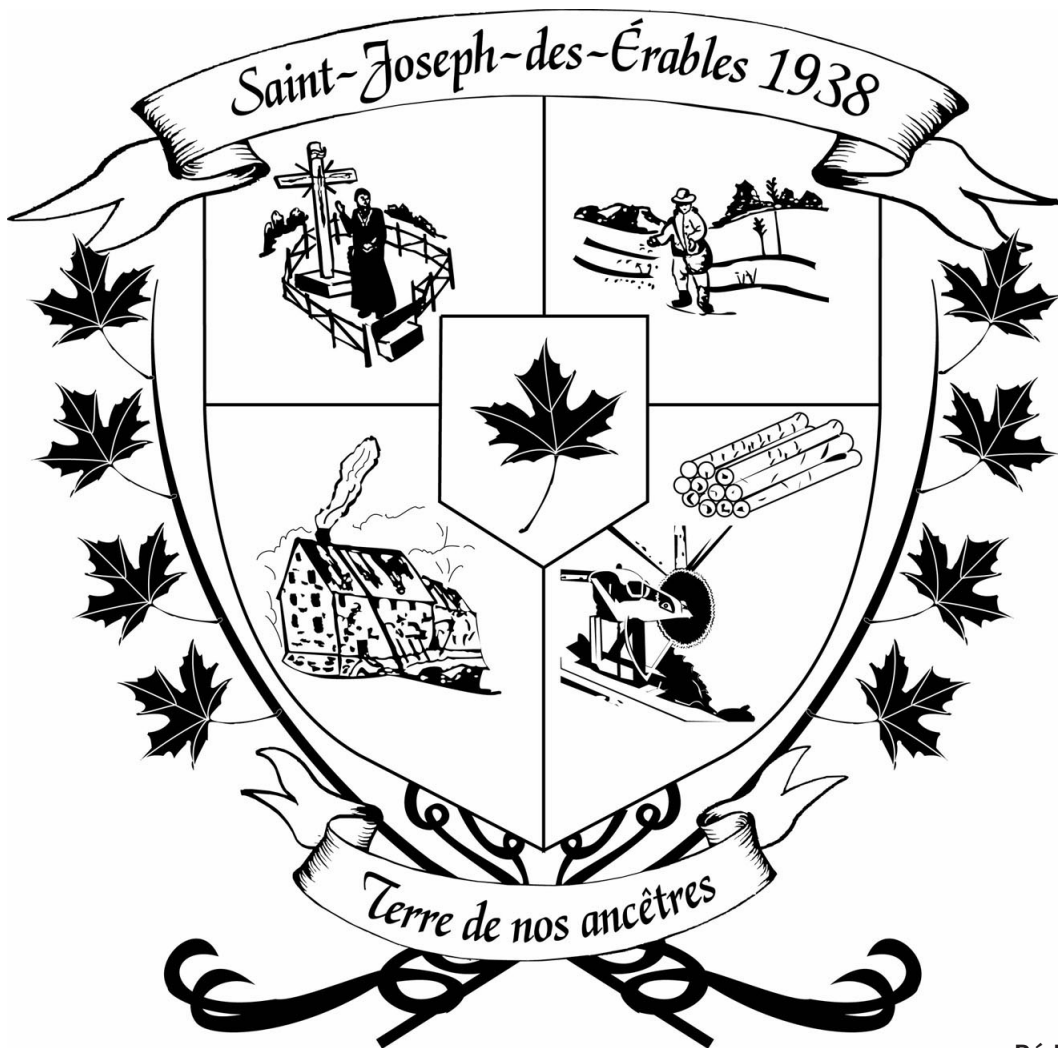


Bulletin municipal



Mot du Maire

Bonjour à tous

Je voudrais vous parler d'un sujet qui fait beaucoup jaser ces temps-ci : le site historique du vieux moulin. En décembre dernier, la Ville de St-Joseph-de-Beauce nous a offert de nous vendre le terrain de camping. En partant de l'idée qu'il n'est pas de la vocation d'une municipalité de gérer un tel site, nous avons décliné leur offre. Suite à l'annonce, en janvier dernier, de la Ville de se départir de ce site, il y a eu plusieurs commentaires de citoyens ainsi qu'une pétition à l'effet que ce site demeure un lieu public. Des citoyens de St-Joseph-des-Érables nous ont fait quelques commentaires à propos de cette situation et il a été démontré qu'il y avait un intérêt général à la préservation de ce lieu historique. Lors de notre dernière séance du Conseil, le 7 février dernier, nous avons adopté une résolution qui démontre à la Ville notre intérêt d'acquérir la totalité du terrain situé du côté sud de la rivière des Fermes, au coût de 50 000 \$. Ainsi, tous les citoyens continueront d'y avoir accès comme c'était le cas auparavant. La Ville accepte notre offre mais elle doit d'abord trouver un acheteur pour la partie du camping. Advenant le cas qu'aucun acheteur ne se montre, la Ville demeurera propriétaire du site en entier.

Louis Jacques, maire

Informations générales

Circulation de poids lourds

Depuis un certain temps, nous avons remarqué une augmentation considérable de la circulation de camion lourd dans le rang des Érables Nord. Nous avons parlé à la sûreté du Québec à ce sujet et la surveillance y sera accrue. Si vous remarquez des poids lourds qui circulent dans le rang des Érables Nord et qui ne sont pas en livraison locale, svp dénoncez-les à la municipalité.

Police de quartier

Le projet «Citoyen de son village» va bon train. Les prochaines journées prévues sont : le 16 mars, le 20 avril, le 25 mai et le 29 juin. Le policier aura alors l'occasion de passer du temps de qualité

avec les citoyens de la municipalité, mais également, de vaquer à son travail régulier de patrouille-gendarmerie. Effectivement, il y effectuera des opérations radars (soyez vigilants!) et des visites de commerces. Pour toute question, vous pouvez prendre rendez-vous avec notre policier parrain en téléphonant au bureau municipal.

Don du festival des Travailleur

Nous remercions le Festival des Travailleur qui a fait un don de 1 000 \$ à la notre municipalité. Ce montant servira à l'installation d'une pancarte d'identification au bureau municipal.

Déneigement des entrées privées

Nous vous demandons de faire très attention lorsque vous déneigez votre entrée. Certains citoyens laissent des accumulations de neige sur la route et sur l'accotement lors de leur déneigement. Nous vous rappelons que cette accumulation peut être dangereuse pour les automobilistes et complique aussi le déneigement par notre camion.

Site Internet

Depuis le 1er janvier dernier, le site Internet de la municipalité est accessible. Vous y trouverez plusieurs renseignements utiles. Du matériel y sera ajouté fréquemment. www.stjosephdeserables.com

Collecte sélective

Dans un premier temps, il est à noter que le nouveau contrat de collecte sélective est entré en vigueur le 1er janvier. Les entreprises Denis Fortier ont pris la relève de Sanibelle. La transition semble se faire de façon exemplaire. De plus, suite à la campagne de sensibilisation de juin 2010, il s'avère que le taux de rejet est présentement très bas, soit de 2 à 3 %, ce qui est excellent.

Concerts Arquemuse

À la Sacristie de Saint-Joseph-de-Beauce, samedi le 12 mars prochain à 20h aura lieu le dernier concert de la saison 2010-2011. Au programme, des œuvres de Beethoven, Brahms et Piazzolla interprétés par mesdames Véronique Mathieu, au violon et Andrée-Anne Perras-Fortin au piano. Coût des billets : 20 \$ adultes / 10 \$ étudiants. En vente à la Caisse de Beauce-Centre 418-397-5238 et chez Pianos André Bolduc 418-397-5057.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 7 mars à 20h00.

POUR NOUS JOINDRE

MAIRE :

Louis Jacques418-397-5341

CONSEILLERS :

Jeannot Roy418-397-5650

Luc Perreault.....418-397-5331

Élise Jacques.....418-397-6716

Jean-Louis Grondin.....418-397-4800

David Lessard418-397-8436

Simon Cliche418-397-6747

DIRECTRICE MUNICIPALE :

Mélanie Jacques418-397-4772

Télécopieur418-397-1555

Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS :

Louis-Marie Lessard418-397-5820

DIRECTEUR ADJOINT :

Jocelyn Groleau418-397-6732

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

Berthier Beaulieu418-397-5672

PERSONNE DÉSIGNÉE :

Marc Giguère418-397-6070

ÉMISSION DES PERMIS FEUX :

Alain Busque418-397-4358 poste 237

Cellulaire.....418-389-9966

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00